



CONCERTATION PUBLIQUE

LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE ANCIEN AU HAVRE, **UN EXEMPLE.**

CONCEVOIR DES POLITIQUES PUBLIQUES
D'AMÉNAGEMENT AVEC LES HABITANTS,
OU COMMENT DESSINER LA VILLE ENSEMBLE ?

> DOSSIER DE PRESSE <



ÉDITO



La municipalité considère que la requalification du Centre ancien était une nécessité : il fallait redonner vie à un secteur emblématique du Havre et de son histoire et qui a un très fort potentiel d'attractivité. Le positionnement géographique, la présence de grands équipements d'agglomération (gare, Université, tramway...), la vétusté de l'habitat, et la dégradation des espaces publics font de ce quartier, qui forme aujourd'hui le cœur métropolitain, une priorité pour la Ville.

Nous avons opté pour une méthode, la co-construction. Rien n'a été décidé sans l'implication des habitants qui, les premiers, ont leur mot à dire. La concertation telle que nous l'avons définie au Havre, ce n'est pas de s'en remettre à la décision des habitants, mais bien de prendre en compte leur avis dans la décision finale qui appartient au Conseil Municipal. Depuis 2013, les habitants et usagers du quartier ont participé à sa transformation pour lui redonner vie.

Cette démarche de co-élaboration entre les habitants, les services de la Ville et des équipes expertes a permis de formuler des préconisations importantes en raisonnant en termes d'usages. Elle s'est déroulée en trois temps forts.

La première étape du diagnostic a défini la perception du quartier par les habitants avec une analyse urbaine et architecturale. Elle a également établi des préconisations importantes pour la stratégie de concertation afin de garantir la qualité et le respect du travail mené par les habitants. Ce temps de travail s'est conclu par l'élaboration d'un plan d'aménagement partagé.

En second lieu, les habitants ont réfléchi à la définition du schéma d'aménagement du projet : partage de l'espace public, dynamique de la vie de quartier, offre de logements. Le troisième volet de la concertation s'est attaché à approfondir les choix issus du travail partenarial afin de définir les équipements publics attendus.

4 réunions publiques, 15 ateliers de concertation thématiques, 11 ateliers de préfiguration thématiques, une trentaine d'actions, un lieu dédié aux échanges « la Fabrique du quartier », ont permis de répondre aux besoins du quartier, d'insister sur la nécessité d'en respecter la mémoire et de valoriser son histoire.

Je remercie chacun des habitants qui ont pris du temps pour penser l'avenir du quartier, leurs contributions sont essentielles pour la réussite d'un tel projet. Grâce aux multiples débats, je me réjouis que le futur Danton puisse préserver la diversité de sa population et de ses activités. Aujourd'hui, une nouvelle étape commence avec la construction d'un équipement central dédié aux pratiques sportives et à l'animation du quartier. C'est le début des réalisations concrètes !

Edouard PHILIPPE

Maire du Havre

Député de la Seine-Maritime



Une démarche inédite de concertation XXL



DÈS AVRIL 2016, LE QUARTIER REPENSÉ AVEC LES HABITANTS SE DÉCOUVRE

22 et 23 avril 2016 : portes ouvertes dans l'ancienne caserne Dumé d'Aplemont.

Le public pourra visiter ce site emblématique de l'histoire du quartier. Des espaces d'exposition permettront aux visiteurs de découvrir le quartier de demain mais aussi d'en savoir plus sur la concertation publique.

13 mai 2016 : inauguration de La Fabrique muée en lieu pérenne, 3 Place Danton. Créé en 2013, ce lieu est devenu le symbole du lien créé durant la concertation. Il rejoint la Salle d'Animation Municipale existante, à laquelle il donnera son nom, pour la poursuite de toutes les activités.

2012-2015 : 3 ANNÉES DE CONCERTATION

- ▶ **6 réunions publiques ayant mobilisé entre 50 et 120 personnes chacune**
- ▶ 12 ateliers de préfigurations
- ▶ 18 ateliers de travail et visite d'équipements
- ▶ 150 habitants ont participé à la concertation régulièrement
- ▶ Des dizaines d'entretiens individuels
- ▶ 750 habitants mobilisés
- ▶ 1 espace projet créé : **La Fabrique** du quartier
- ▶ 16 événements festifs ont animé le quartier et renforcé les liens entre les habitants
- ▶ 50 jardins de rues créés

3 GRANDES ÉTAPES

○ JANVIER 2012 - JANVIER 2013 :

PARTAGER LES GRANDS OBJECTIFS

- ▶ Mobilisation des habitants et diagnostic partagé
- ▶ Co-élaboration d'un schéma d'aménagement
- ▶ Partage de la réflexion avec les services de la Ville

○ FÉVRIER 2013 - MAI 2014 :

DÉFINIR LE PROJET

- ▶ Sélection de l'équipe d'architectes-urbanistes-paysagistes chargés de la conception du projet
- ▶ Définition d'un concept pour le nouvel équipement public
- ▶ Validation d'une esquisse urbaine
- ▶ Démarrage des préfigurations

○ JUIN 2014 - DÉCEMBRE 2015 :

PRÉFIGURER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROJET

- ▶ Concertation sur les espaces publics et validation du plan d'aménagement
- ▶ Finalisation du programme de l'équipement et lancement du concours d'architecture
- ▶ Poursuite des préfigurations et animations



« INÉDITE », POURQUOI ?

La concertation permet aux collectivités de concevoir **leurs politiques d'aménagement en harmonie avec les habitants**. Initiée dès 2012, la concertation publique menée par le Ville du Havre dans le Centre ancien présente un caractère inédit en ce qui concerne précisément les notions d'échange, de **dialogue ouvert entre les habitants concernés, considérés comme acteurs de la transformation** de leur environnement, et les élus, techniciens et urbanistes.

« CO-ÉLABORATION » ET « CO-CONSTRUCTION » :

COMMENT REDÉFINIR LES RÈGLES DE L'URBANISME ?

Au Havre, on considère que les habitants sont bien placés pour évaluer les performances d'un quartier en matière d'équipement public, de cadre et de qualité de vie. Ce prérequis est indispensable pour inscrire la transformation d'un quartier dans un esprit de « co-élaboration » et de « co-construction ». Mais comment mettre en œuvre une telle intention ? **La démarche de concertation par projet s'appuie sur une méthodologie basée sur la citoyenneté participative**. Elle est aussi le reflet d'un choix politique.

”

Depuis 1924, la caserne Dumé-d'Aplemont était le symbole d'un service essentiel à la sécurité des Havrais. Il était hors de question de détruire ce bâtiment qui avait même survécu aux bombardements de 44 ! Il va redevenir un lieu de vie, d'activités et de culture.

”

Edouard PHILIPPE, Maire du Havre, Député de la Seine-Maritime.



RETOUR EN IMAGES sur la concertation

2012-2013



DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS À LA HAUTEUR DE L'AMBITION DU PROJET :

- 700 000 euros investis (création de La Fabrique, réalisation d'aménagements temporaires, intervention de l'agence d'urbanisme *Ville Ouverte*...),
- une équipe dédiée de 14 personnes : 10 urbanistes de *Ville Ouverte* et 4 coordinateurs Ville du Havre

RÉUNIONS PUBLIQUES, ATELIERS THÉMATIQUES, ANIMATIONS...

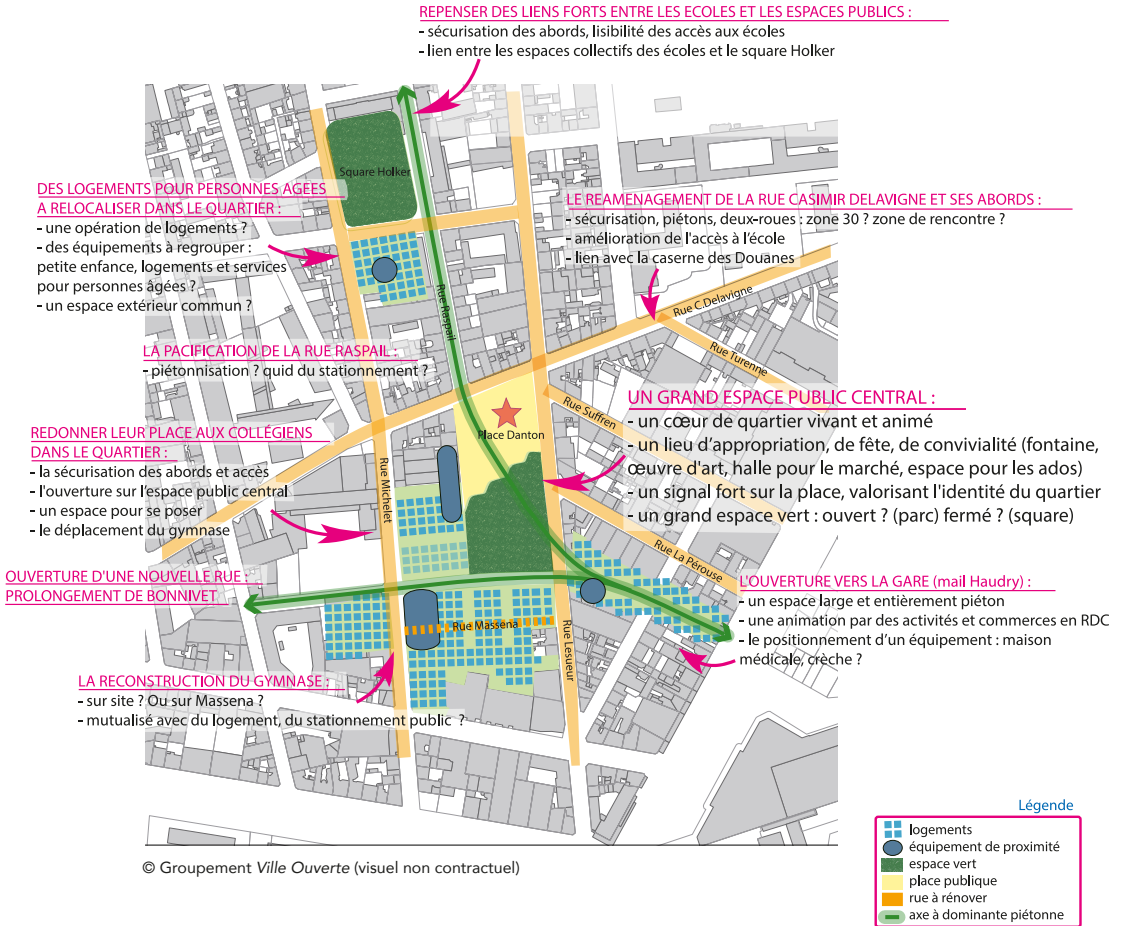
QUELS MOYENS SE DONNER POUR CO-CONSTRUIRE ?

Comment imaginer à la fois un nombre de logements, une densification supplémentaire avec un peu moins **de 400 logements** ? Comment **concevoir un équipement public**, non pas à l'échelle du quartier mais à l'échelle de la ville ? Comment envisager un aménagement, notamment paysager, qui n'a pas vocation à servir qu'aux habitants du quartier, mais qui doit faire venir des gens en ville ?

LA DIVERSITÉ AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dans ce quartier où l'on compte **22 000 habitants** (15 000 logements), situé à proximité immédiate de l'Université du Havre, et au milieu duquel sont implantés notamment un collège, un lycée et une résidence de personnes âgées, il a fallu **réunir autour de la table des populations qui n'avaient pas l'habitude de se parler** : des habitants et des usagers. Des individus aux intérêts parfois divergents, aux approches différentes en termes d'usage. L'enjeu pour la Ville étant de faire naître de leurs échanges des propositions satisfaisant l'intérêt général.

Devenir de la place Danton et de ses abords : les premiers résultats de la concertation avec les havrais - juin 2012



LES ATTENTES des habitants

LES ESPACES PUBLICS :

- rénover les rues du quartier : Turenne, Suffren, Haudry, La Pérouse,
- libérer les espaces publics de la voiture et créer du parking souterrain (sous la place ? sous le gymnase ?)

LES LOGEMENTS :

- la construction d'environ 400 logements collectifs, pour tous, confortables, ensoleillés, avec des espaces végétalisés, des accès publics dans les ilots ; des jardins potagers au pied de certains immeubles
- une architecture de qualité, et contemporaine

LES EQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ :

- une SAM reconstruite sur site et/ou en lien avec la Salle Cassin relocalisée (faire fonctionner les 2 ensembles ?)
- une crèche : à proximité des écoles ? ou du Tramway ? ou mutualisée avec des logements pour personnes âgées ?
- être vigilant sur les besoins en terme d'écoles avec la construction de nouveaux logements

TRADUIRE LES ENVIES ET BESOINS EN PLAN D'AMÉNAGEMENT

À peine un an après le démarrage de la concertation publique, une restitution de cette première période d'échanges fructueux était partagée dans le cadre d'une réunion publique en présence d'Edouard PHILIPPE, Maire du Havre, Député de la Seine-Maritime, le 18 octobre 2012, et d'une exposition accueillie dans le hall de l'Hôtel de Ville, afin que tous les Havrais soient sensibilisés à la démarche.

Les ambitions des habitants pour leur quartier sont devenues les lignes du schéma directeur :

UN QUARTIER APAISÉ :

- ▶ vitesse automobile ralentie
- ▶ plus de confort pour les piétons et vélos
- ▶ moins de voitures stationnées dans les rues

UN QUARTIER AÉRÉ :

- ▶ un vaste espace de respiration en cœur de quartier – la place Danton, et un nouvel espace vert
- ▶ présence d'arbres et de végétaux dans les rues

UN QUARTIER ANIMÉ :

- ▶ une SAM rénovée, agrandie, un pôle sportif autour du gymnase, un lieu de ressource pour la petite enfance
- ▶ un pôle médical

UN QUARTIER POUR TOUS : TOUS LES ÂGES ET TOUTES LES BOURSES

- ▶ 25 % de logements sociaux
- ▶ logements pour personnes âgées en cœur d'îlot et proche des transports en commun
- ▶ la maîtrise des charges via la question énergétique
- ▶ une qualité architecturale contemporaine et harmonieuse

UN QUARTIER QUI SE CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS : LA CONCERTATION CONTINUE

- ▶ de nouveaux ateliers
- ▶ des animations et aménagements qui testent ou préfigurent certains aspects du quartier
- ▶ un espace info ouvert au public en janvier 2013 : un lieu repère pour la poursuite de la concertation et la diffusion de l'information

A black and white photograph of a wall. The upper portion of the wall features a grid pattern of small, dark squares, possibly a mesh or a specific masonry technique. Below this, the wall is composed of larger, irregular, dark stones or bricks. The foreground shows a rough, light-colored, textured surface, possibly a concrete or plaster base, with some horizontal lines and a small dark spot. The overall composition is abstract and textured.

la concertation, un jeu de co-construction



LE CADRE DE LA CONCERTATION :

1. Ouvrir le quartier par les espaces publics
2. Répondre aux besoins
3. Maîtriser les dépenses publiques
4. Construire des logements
5. Préserver la diversité de la population et des activités
6. Respecter la mémoire du quartier et valoriser son histoire

RÉALISER LE DIAGNOSTIC DU QUARTIER AVEC LES HABITANTS

En préambule à l'annonce d'une stratégie de concertation co-élaborée, la Ville du Havre a réalisé d'octobre 2011 à janvier 2012 un **diagnostic du quartier qui s'appuyait sur des rencontres et entretiens avec les acteurs du quartier**. Cette étape a permis d'associer les habitants très en amont. Elle consiste en des interventions dans le quartier de plusieurs natures : prise de contact avec les habitants, affichage, organisation de parcours commentés.

ETABLIR DES RÈGLES, FIXER DES OBJECTIFS

Pour la Ville du Havre, l'enjeu de la concertation publique est d'atteindre des objectifs d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie avec les habitants. Mener à bien ce jeu de co-construction auquel de nombreuses personnes peuvent « jouer » implique la définition de règles claires, grâce auxquelles se dessinent les objectifs à atteindre.



DÉFINIR UNE STRATÉGIE, ADOPTER UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE

Pour réaliser le diagnostic du Centre ancien, la Ville du Havre s'est appuyée sur l'expertise d'un groupement d'architectes et d'urbanistes spécialisés, *Ville Ouverte*. **Une fois analysé le diagnostic du secteur, les règles du jeu ont été présentées aux habitants.** S'en est suivi une période d'ateliers thématiques (Printemps 2012) au cours desquels le quartier a été redéfini avec les habitants et les services de la Ville : projets d'équipements publics, espaces publics conviviaux et attentes architecturales. Ceux-ci ont abouti à **l'élaboration par les habitants de propositions d'aménagements, puis d'un schéma directeur.** Après avoir été exposé à tous les Havrais durant l'été, ce dernier a été partagé avec les Elus et services de la Ville du Havre à l'automne 2012.

AUGMENTER SES CHANCES DE RÉUSSITE PAR UNE APPROCHE EXPÉRIMENTALE

En faisant le choix d'une méthode participative, la Ville du Havre a mis en marche un système au comportement aléatoire, expérimental. Grâce à **la qualité des conditions d'un dialogue basé sur un principe d'équité entre la parole des uns et des autres,** cette expérimentation a donné rapidement des résultats qui ont été très positivement reçus par tous.

Début 2015, le programme d'aménagement du quartier émanant de la concertation a été validé par la Municipalité. En avril, il était partagé dans le cadre d'une réunion publique. En mai 2015, la phase réglementaire de concertation publique a pris fin. Depuis lors, les habitants continuent leur mobilisation autour du végétal, des actions citoyennes prennent le relais.



la concertation, étape
d'une requalification
de grande ampleur

CENTRE ANCIEN

Danton en projet avec les habitants
 Le plan de l'aménagement urbain avec les habitants sur le terrain de la place Danton et de ses alentours.

leHavre
 Centre Ancien

DES OPÉRATIONS INSCRITES AU PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DÉGRADÉS (PNRQAD)

La requalification du Centre ancien du Havre dans laquelle s'inscrit la concertation découle du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), institué par la loi « *Mobilisation pour le Logement et Lutte contre l'Exclusion* », pour lequel la Ville du Havre a été retenue. La première étape de la requalification débutée en 2009 pour une durée de 7 ans prévoit :

- ▶ Développement de l'offre d'équipements : tramway, CCAS, Sirius, piscine du Cours de la République, futur équipement à Danton, futur siège du bailleur social EDLS, revitalisation de l'Université, amélioration des abords de la gare SNCF, création d'hôtels...
- ▶ Rénovation de l'habitat dégradé,
- ▶ Accompagnement des propriétaires dans la rénovation de leur patrimoine,
- ▶ Recomposition complète de friches urbaines via des programmes de logements neufs (Duguay-Trouin, place Jean-Lebrozec, secteur Hilaire-Colombel),
- ▶ Développement d'une offre de logements adaptée dans l'ancien et dans le neuf pour répondre aux besoins des habitants (sociaux, personnes âgées, familles),
- ▶ Amélioration des espaces publics de proximité,
- ▶ Accompagnement social pour maintenir la diversité de la population,
- ▶ Revalorisation de l'identité architecturale par la réhabilitation des immeubles en briques sur les axes structurants.

Sur la période 2016-2020, **la Ville du Havre souhaite poursuivre l'accompagnement de la réhabilitation de l'habitat privé engagé depuis 2010 et a convenu avec ses partenaires (ANAH, Département de la Seine-Maritime, CODAH) la réalisation d'une nouvelle convention OPAH RU.**

A black and white photograph of a stone wall. The wall is composed of irregular, dark stones set in a light-colored mortar. In the foreground, there is a white, textured ledge or wall that appears to be made of a different material, possibly concrete or plaster. The lighting creates strong shadows, highlighting the textures of both the stone and the white surface.

La concertation, vue par ses acteurs

Témoignages extraits des entretiens restitués
dans l'ouvrage « *Le Havre – Quartier Danton avec
les habitants, une démarche inédite de concertation* »
(Ville du Havre, mai 2016)



LE REGARD D'UN ÉLU :

LUC LEMONNIER, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE LA CONCERTATION

« Pour jouer ensemble, c'est comme pour vivre ensemble, il faut un certain nombre de règles. Pour que cela marche, il faut que tout le monde intègre les contraintes de l'autre. Les usagers et les habitants doivent intégrer les contraintes financières, techniques et politiques du maître d'ouvrage. Et le maître d'ouvrage aussi doit intégrer les attentes des usagers et des habitants. En tant qu'élu, mon rôle était de veiller à ce que l'on respecte bien la concertation, à ne pas l'arrêter au moment où cela aurait pu arranger tout le monde.

La force de cette concertation, c'est qu'elle a permis dès le début de se concentrer sur l'usage. Les questions posées étaient : « quels sont les usages du quartier actuel ? Faut-il les maintenir ? Et comment imaginez-vous votre quartier demain ? ». La concertation a profité à tout le monde. Les habitants ont acquis des compétences techniques et l'administration a amélioré sa connaissance du territoire. Un projet peut être formidable et ne pas être adapté à cet endroit-là. Quelque chose s'est créé en termes de relations entre les habitants. Il suffisait de venir à une réunion de concertation



pour voir qu'on y côtoyait des architectes havrais, des médecins et des bénéficiaires du RSA. C'est important parce que demain il faudra animer un grand équipement public. On va avoir besoin des habitants, pas seulement pour le concevoir, mais aussi pour le faire vivre une fois qu'il sera construit.»

LA VISION DES SERVICES DE LA VILLE

STÉPHANIE BOIN, RESPONSABLE DE LA MISSION DE REQUALIFICATION DU CENTRE ANCIEN

« La volonté des élus était de profiter du départ de la maison d'arrêt pour associer les habitants en profondeur à la définition du projet. Une envie d'expérimenter sur ces aspects de concertation, de co-construction et une volonté du maire de s'engager dans une démarche innovante et d'en faire un vrai sujet de politique publique. »
« Avec l'ouverture en 2013 de La Fabrique du quartier, nous avons touché un public plus large. Quand nous avons fait des animations, nous avons eu accès à la diversité de la population. »

BENJAMIN LEBOURG, AGENT D'ACCUEIL ET DE MÉDIATION À LA FABRIQUE DU QUARTIER

« Comme pas mal de gens, j'avais cette impression qu'entre l'administration, qui est quelque chose de technocratique et les habitants, il y avait un peu un fossé. Mais là ce que j'en retire, c'est que l'on arrive à faire quelque chose tous ensemble. C'est sûr qu'on ne va pas dire à un habitant, « vous êtes architecte, vous êtes urbaniste, c'est vous qui allez concevoir le projet ». Mais les habitants d'un quartier ont aussi des choses pertinentes à dire sur ce dont ils ont besoin. »

L'APPROCHE DE L'URBANISTE

NICOLAS SIMON, URBANISTE, CHEF DE PROJET, AGENCE PHILIPPE PANERAI

« Quand je suis arrivé en 2013, j'ai eu un coup de foudre pour la ville. Je l'ai redécouverte. C'est une ville qui a une tradition architecturale et qui rayonne de plus en plus, qui a un dynamisme fou. Les enjeux urbains du projet Danton étaient intéressants et stimulants : il y avait un vrai sujet sur le réaménagement des espaces publics qui devait permettre de redynamiser le quartier. Il y avait aussi des logements à projeter, avec une réflexion particulière à mener sur le stationnement. Tout cela fait que c'était un vrai plaisir de travailler au Havre et sur ce projet-là en particulier. »

TABLE RONDE AVEC LES HABITANTS DU QUARTIER AYANT PARTICIPÉ À LA CONCERTATION

JOGELYNE

« Ce qui m'a poussé à y aller, c'est la curiosité. Ce que je voulais, c'est que les interventions de la Ville puissent tenir compte de mon affectif à moi, de mes attentes, etc. Cette concertation m'a permis de constater à quel point je tenais à mon quartier. »

ANNETTE

« le principe des ateliers c'était sympa : de nous convier, en tant que riverains, usagers ou habitants du quartier et au-delà, puisque tout le monde était invité, cela a été très constructif. C'était super. »

MARIELLE

« C'est très compliqué en tant qu'habitant d'imaginer la ville, pas comme les architectes dont c'est le métier et qui font cela tous les jours. Ce qui était aussi intéressant, c'était l'intervention des personnes qui travaillent à la Mairie. Cela nous a permis de découvrir leur métier, de comprendre les contraintes et de faire le projet en fonction de tout cela. Ce qui était aussi très intéressant, c'était l'intervention des urbanistes qui sont partis de notre projet et qui ont essayé de le mettre en pratique en tenant compte de nos arguments. »

JEAN-CLAUDE

« Moi je voulais savoir à quelle sauce j'allais être mangé et garder le côté village. Il y avait des choses qui nous effrayaient un petit peu. On ne voulait pas défigurer le quartier, voir s'ils n'allaient pas faire des grands immeubles de dix étages. »



LES TEMPS FORTS D'UNE COPRODUCTION

1 PAGE BLANCHE SUR LA MAISON D'ARRÊT DU HAVRE : en janvier 2012, un mois avant le démarrage de la démolition de la Maison d'arrêt, les habitants du quartier, élèves du collège Irène Joliot-Curie et de l'école des Douanes réalisent peintures et collages sur les murs d'enceinte, en préambule à la première réunion publique de concertation du 31 janvier 2012, présidée par le Maire du Havre.

2 LES ATELIERS DE CONCERTATION : penser, dessiner, composer la ville... Les premiers ateliers de concertation se sont déroulés en février 2012.

3 DANTON EN PROJET : pour les riverains et usagers qui ne prennent pas part à la concertation, l'information circule par voie d'affichage.

4 LA FABRIQUE : Le 14 mars 2013 était inauguré en lieu et place du site de l'ancienne prison, devenu un îlot végétal, un lieu dédié à la concertation : La Fabrique. À la fois espace d'information sur le projet de requalification du Centre ancien et le devenir de la place Danton, mais également lieu de vie à la disposition des habitants et usagers du quartier, acteurs associatifs...

5 LES ANIMATIONS : la création de lien entre les habitants joue un rôle primordial, prépondérant et moteur. Investir l'espace urbain, organiser des animations collectives, participatives, festives, des interventions de valorisation du patrimoine bâti et immatériel, inciter les habitants à exprimer leur créativité, à jardiner pour végétaliser le quartier... sont autant de vecteurs au service de cette intention, portée tout au long de l'année 2013 notamment via La Fabrique.

6 VISITES D'ÉQUIPEMENTS : alors que le schéma directeur est validé et que les esquisses du quartier se dessinent, en mai-juin 2013 et en mars 2014, les habitants se focalisent sur les équipements publics qui seront aménagés place Danton. Pour affiner leurs projets d'espaces publics et de lieu socio-culturel et sportif, ils visitent des installations et équipements similaires.

7 NATURE EN VILLE : en 2014, l'équipe de maîtrise d'œuvre est constituée et les premières esquisses se dessinent, les habitants s'investissent dans des actions de verdissement du quartier qui s'inscrivent dans leur réflexion sur les aménagements des espaces publics.





2016 :

le quartier s'esquisse, la concertation se transforme

DANTON DEMAIN

Dans le cadre de la concertation les habitants du quartier et les utilisateurs des équipements existants ont acté :

- ▶ La création d'**un nouvel équipement public, socio-culturel et sportif** qui a vocation à contribuer à l'animation de plusieurs quartiers (Aplemont, Dumont d'Urville, Sanvic) et sera implanté Place Danton en lieu et place de l'ancienne Maison d'arrêt du Havre,
- ▶ La nécessité de reconstituer **une offre d'hébergement adaptée aux personnes âgées** en mettant en valeur le patrimoine architectural du quartier, qui a présidé la **reconversion de la caserne Dumé d'Aplemont.**



Vue de la façade Est depuis le mail Haudry (visuel non contractuel © K.Architectures / Ville du Havre)



UN ÉQUIPEMENT PUBLIC MULTIFONCTIONNEL, SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF

Pierre angulaire de la nouvelle place Danton, le futur équipement est implanté dans le prolongement d'une nouvelle voie qui le reliera à la gare. Il fédère plusieurs lieux de vie du quartier. **Cet établissement structurant adopte un positionnement prospectif et ouvert.**

L'équipement multifonctionnel, socioculturel et sportif est **modulable** et **laisse une grande marge d'appropriation pour ceux qui le feront vivre**. Le pôle accueil est inspiré des espaces de co-working, le mobilier définira des ambiances et des sous-ensembles, mais **le plateau sera amené à évoluer** en fonction des projets. C'est un équipement ouvert aux habitants, qui peuvent participer à son animation. Le personnel qui animera le lieu pourra informer les habitants sur les services et les accompagnements dont ils peuvent bénéficier.

Il est envisagé comme **un concept d'ensemble pour le quartier Danton** : en recréant des fonctions déjà présentes sur le quartier, en développant une offre nouvelle mais aussi en créant un lien avec l'espace public dans sa totalité. Il crée du lien et est intégré. Les espaces sportifs et socio-culturels participent à un projet d'établissement cohérent. Le projet retenu est celui du cabinet d'architectes K.Architectures dirigé par Karine HERMAN et Jérôme SIGWALT architectes associés. Le bureau d'étude qui les assiste dans la conception de l'ouvrage est A.I.A Ingénierie dont le directeur d'agence à Paris est Adrien PAPORELLO.



À l'étage, le plateau sportif bénéficie d'une ambiance chaleureuse grâce à une charpente bois apparente (visuel non contractuel © K.Architectures / Ville du Havre)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

| | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Notification marché maîtrise d'œuvre | février 2016 |
| Dépôt du permis de construire | février 2016 |
| Lancement de l'appel d'offres | septembre 2016 |
| Choix des entreprises | juillet 2017 |
| Démarrage du chantier | septembre 2017 |
| Réception des travaux | 4 ^e trimestre 2019 |
| Ouverture au public | janvier 2020 |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| | |
|---|------------------------|
| Coût total de l'opération y compris foncier | 18,2 M€ ^{HT} |
| Dont coût travaux | 13,00 M€ ^{HT} |

VISITE GUIDÉE

L'équipement comportera :

- ▶ un pôle d'animation socio-culturel regroupant les principales fonctions d'accueil,
- ▶ un atelier d'expression,
- ▶ des espaces de pratiques sportives composées d'un plateau 44 x 24 m avec une jauge de 500 places fixes extensible à 750 et d'une salle d'escalade permettant d'accueillir des compétitions de niveau régional,
- ▶ un parking enterré de 120 places environ sur un seul niveau.

L'équipement est organisé autour de 3 pôles correspondant à des typologies d'activités mais aussi à différents niveaux d'encadrement des pratiques. Il dispose d'une entrée principale unique, commune à tous les publics, et d'un hall abritant la buvette et desservant les sanitaires communs. Le hall bénéficie d'une liaison directe et continue vers les espaces du pôle accueil (espaces dédiés aux activités socioculturelles), et dessert une salle d'escalade et un plateau sportif.

Depuis le parvis l'accueil est donc commun, les fonctions d'accueil sont ouvertes aux publics, en accès libre (une transparence est voulue depuis l'extérieur). Les ateliers d'expression sont davantage dédiés à des pratiques encadrées. Les espaces de pratiques sportives, sont également accessibles depuis le hall commun.



*Edouard Philippe, Maire du Havre,
et Luc Lemonnier, 1^{er} adjoint ,
en visite à la Caserne Dumé d'Aplemont.*

RECONVERSION DE LA CASERNE DUMÉ D'APLEMONT

Œuvre de l'architecte havrais, William Cargill, la caserne Dumé d'Aplemont a été inaugurée en 1924. Elle a accueilli le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Seine-Maritime pendant près de 90 ans sans discontinuité.

Le projet de William Cargill avait remporté le concours lancé en 1912 par la Municipalité pour remplacer celle de la rue Racine et Emile Zola. Le nouveau projet a conservé les casques ornementaux de l'ancien site. Le chantier, débuté en 1914, a été interrompu par la première guerre mondiale, faute de matériaux et de main-d'œuvre.

A sa reprise, il est décidé d'utiliser la technique du béton armé, sur les conseils de l'ingénieur François Hennebique, auteur de nombreux brevets en France sur ce matériau. Site précieux aux yeux des Havrais, il a résisté aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale et a rythmé la vie du quartier durant plus de 90 ans. Plus de cent familles vivaient dans la caserne.

Avec la création d'une nouvelle caserne au nord du territoire du Havre, le SDIS a libéré les locaux le 19 juin 2014, offrant une opportunité de réhabiliter ce bâtiment d'une grande qualité architecturale. D'une surface de plancher totale d'environ 9 000 m², il est composé de cinq niveaux, ainsi que de combles aménageables.

L'extension réalisée en 1972, adressée rue Jules Tellier, est en cours de déconstruction. Cette démolition permet de retrouver la façade nord initiale de la caserne.



Perspectives extérieure et intérieure
(visuel non contractuel © Marianne Développement / Nexity / Jean AMOYAL architectes)

UNE RÉHABILITATION RESPECTUEUSE DE LA MÉMOIRE DU SITE

La Ville du Havre a commercialisé, sous la forme d'un lot unique, l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers du Havre. Elle a décidé d'apporter une attention particulière à la réhabilitation des éléments architecturaux de la caserne. Les casques, les façades et l'horloge seront restaurés à l'identique. Les escaliers monumentaux, caractéristiques de la caserne, seront également conservés, ainsi que les frontons des escaliers, nommés en l'honneur des pompiers morts au feu ou durant la seconde guerre mondiale.

Cette consultation a suscité de nombreux intérêts. La Ville a choisi de retenir la proposition du groupement « *Nexity-Marianne Développement-Cabinet Jean Amoyal* ».

TROIS ENTITÉS ACCUEILLIES

Une résidence sociale intergénérationnelle labellisée « Les Maisons de Marianne », 86 logements. Les résidences « Les Maisons de Marianne » répondent à la volonté de maintien à domicile des personnes âgées ainsi que des personnes à mobilité réduite, en leur offrant un logement et un cadre de vie adaptés techniquement et financièrement ainsi qu'un panel de services optionnels. Des espaces communs résidentiels seront également aménagés.

Un hôtel 3 étoiles doté d'environ 90 chambres et 4 appartements, une salle de réception, un hall d'entrée et un espace détente.

Un Centre d'Art « Marianne Art Gallery », concept d'espaces d'expositions conviviaux et citoyens dédiés aux arts visuels. Géré par Marianne Participation, le MAG aura deux objectifs. Il devra organiser des expositions d'artistes majeurs pouvant toucher un public de proximité et culturel mais aussi aider les artistes locaux à faire connaître leur travail en leur proposant des espaces de diffusion et de création (ateliers équipés, en location).

Annexes

Deux exemples des concertations en cours



1 > QUARTIER DUMONT D'URVILLE,

SITE INDUSTRIEL ET PORTUAIRE EN MUTATION

CONTEXTE

Le « *périmètre* » Dumont d'Urville est un ancien site industriel et portuaire. Sa mutation est une étape charnière dans le processus de requalification urbaine des quartiers Sud de la Ville du Havre, à l'interface ville-port, engagé depuis les années 2000 à l'est du quartier Saint-Nicolas. La concertation publique entre en jeu en avril 2014 pour poursuivre la transformation urbaine au-delà de la rue Dumont d'Urville. Le secteur concerné, soit 6 hectares, est en totale restructuration est devenu en 2015 une Zone d'Aménagement Concerté.

OBJECTIF : CRÉER UN QUARTIER URBAIN DIVERSIFIÉ

L'objectif est d'y réaliser un quartier urbain diversifié et équilibré, mêlant habitat, bureaux et espaces publics de qualité. Une première tranche de travaux a déjà été réalisée avec l'extension du Lycée Saint Vincent de Paul et la Résidence pour Personnes Agées le long de la rue Dumont d'Urville réaménagée.

Après un an et demi de concertation et de nombreux ateliers de travail avec les habitants et usagers du quartier, le projet de requalification du secteur Dumont d'Urville a été présenté lors d'une réunion publique le 08 octobre 2015, dans les nouveaux locaux du Lycée Saint Vincent de Paul. Après les travaux de préparation des sites, **les premiers travaux d'aménagement des espaces publics vont débiter à l'automne 2016.**

APRÈS UN AN ET DEMI DE CONCERTATION PUBLIQUE

- ▶ création d'un bâtiment « *signal* » pour marquer l'entrée du quartier et en souligner l'identité forte à l'interface avec le port. Il abritera des bureaux et des places de stationnement dans les étages bas, des logements avec une vue en partie haute,
- ▶ réaménagement convivial des espaces publics. La plaine de jeux deviendra un vrai lieu de vie ouvert sur le quartier, paysagé et doté de nouveaux équipements, aménagement d'une grande place devant le parvis du lycée Saint-Vincent-de-Paul,
- ▶ nouvelle résidence pour personnes âgées,
- ▶ réorganisation de la circulation en s'appuyant sur les voiries existantes. À l'intérieur du quartier, de nouvelles voies de desserte pour les riverains seront créées, ainsi que des pistes cyclables. Piétons et cyclistes pourront évoluer en toute sécurité dans ce futur cœur de quartier, situé à moins d'un kilomètre du Pôle Molière dédié aux familles. Quelque 200 places de stationnement sur l'espace public sont prévues, sans compter celles dédiées à tout logement dans chaque construction,
- ▶ environ 550 logements (dont 20 % de logements sociaux) et des bureaux seront construits sur tout le périmètre de manière à conserver des vues dégagées. Avec des rues moins étroites et des espaces verts plus nombreux, ainsi que des terrasses et des toits végétalisés, le quartier sera agréable à vivre pour les anciens habitants comme pour les nouveaux arrivants.



REPÈRES

La Cité des fleurs est constituée d'un îlot dont les logements sont vacants, destiné à la démolition, et de deux îlots, totalisant 257 pavillons (dont 75 vacants), où vont s'opérer les transformations issues de la concertation publique. Dans ce périmètre, 62% des locataires ont plus de 65 ans dont 28% plus de 80 ans, et 80% des ménages sont composés de personnes seules ou de couples sans enfants. Objectifs : 130 à 140 maisons réhabilitées dont 100 vendues, 120 à 130 démolitions, 150 à 180 maisons de ville construites (60 à 90 maisons superposées, 60 à 70 logements en petits collectifs R+3 maximum).



2 > QUARTIER D'APLEMONT, UNE RÉFLEXION REDIMENSIONNÉE À L'ÉCHELLE DE TOUT LE QUARTIER

Quartier du Havre situé en ville haute, sur le plateau qui surplombe la ville basse dans sa partie sud en direction de l'estuaire de la Seine, le quartier d'Aplemont est limité par la forêt de Montgeon au nord.

La Cité des Fleurs a été construite en 1950, à l'emplacement de la cité jardin des années 1920, qui avait permis l'accession de familles à revenus modestes à des logements salubres dans l'entre-deux-guerres. Depuis cette époque, elle a conservé son ambiance de quartier agréable, avec ses nombreux pavillons et ses équipements publics appréciés pour leur proximité et leur convivialité.

GENÈSE DE LA CONCERTATION

La Cité ayant vieilli, un premier projet de réaménagement avait été proposé aux habitants à l'autonomie 2012 par le bailleur, propriétaire de la Cité, Estuaire de la Seine. Les réactions exprimées par les habitants concernés ont incité la Ville du Havre à demander, début 2013 en accord avec le bailleur, le retrait du projet présenté, et l'ouverture d'une concertation publique. Cette dernière **s'est engagée au second semestre 2014, avec tous les habitants du quartier**. Si la réflexion originale portait sur la Cité des Fleurs, la concertation a permis d'initier les premiers échanges sur le cadre de vie de l'ensemble du quartier Aplemont. L'agence Campana Eleb Sablic a été choisie par la Ville du Havre pour mener à bien cette concertation.

DÉROULEMENT ET ÉTAPES

De février à mars 2015, une enquête audiovisuelle a été réalisée auprès d'habitants et d'usagers du quartier d'Aplemont. Ce film de 25 minutes a été projeté en ouverture des 6 rencontres publiques, suivies d'ateliers thématiques, qui ont eu lieu d'avril et mai 2015, et ont permis de faire émerger « *Aplemont demain* » grâce aux prises de paroles des habitants. Après 2 réunions avec un groupe d'habitants dits « *rapporteurs* » à l'automne, un point d'étape a été fait en réunion publique en décembre 2015. 3 nouvelles réunions avec les rapporteurs ont eu lieu au printemps 2016. Le projet retenu sera présenté en réunion publique au mois de mai.

PISTES DE RÉFLEXION

Le scénario retenu devra permettre de diversifier l'offre de logements, de créer des logements adaptés pour les personnes âgées, de susciter l'arrivée de nouveaux habitants, le tout dans une volonté très claire de préservation de l'esprit convivial de ce quartier auquel les habitants sont très attachés.

Les habitants d'Aplemont ont fait plus de 300 propositions écrites lors des ateliers de concertation de mai et juin 2015.

Contacts

Clotilde LARROSE

Directrice de la Communication - Ville du Havre
clotilde.larrose@lehavre.fr
02 35 19 81 86

Claire BOUCHER

Attachée de presse
claire.boucher@lehavre.fr
02.35.19.49.11 / 07.86.00.87.33

Les photographies, visuels d'illustration du dossier de presse et leurs mentions de crédits obligatoires sont disponibles sur demande, auprès du service presse de la Ville du Havre.



Ville du Havre - Avril 2016

